



*Pour une ville plus sûre  
Et plus agréable à vivre*

Paris le 2 février 2020

## Objet : Actions Rue de l'avenir 2019 - Appel de cotisation 2020

Madame, Monsieur,

A la suite des Premières assises de l'espace public organisées à l'occasion de ses 30 ans les 17 et 18 octobre 2018 à Montreuil et à Paris sur le thème « **Vivre et se déplacer dans les territoires** » le Conseil d'administration de Rue de l'avenir a défini le 26 janvier 2019 des axes de travail pour la période 2019-2021 :

**Le bien être en ville** : la marche, les personnes vulnérables, la civilité, la qualité de l'air

**Les évolutions en cours** : les nouveaux systèmes de mobilité, la gestion du stationnement, les mutations de l'espace public

**Les nouveaux territoires** (périphéries urbaines, petites villes, villages) : limitation des vitesses, organisation de la mobilité et place des modes actifs

Sur le premier axe Rue de l'avenir a accompli un travail soutenu tout au long de l'année 2019 sur **la marche** en préparant une enquête qualitative qui va se déployer en 2020, en intervenant à l'INSET sur ce thème, en accompagnant plusieurs collectivités territoriales sur l'apaisement de la circulation ou la prise en compte de la marche (Gentilly, Bourg-en-presse, Val de Marne...). Par ailleurs deux journées de travail ont été consacrées à la question des liens entre bien être et usage des modes actifs lors de la rencontre de Dijon « **A pied à vélo, bien dans ma ville** » des 17 et 18 septembre avec des visites et les présentations des représentants de 3 métropoles Dijon, Grenoble et Lille. Une centaine de personnes ont participé à ces journées.

Dans le cadre du collectif « **Rues aux enfants, rues pour tous** » Rue de l'avenir a continué d'assurer une coordination pour identifier la centaine d'initiatives qui ont eu lieu en 2019, en accompagner quelques-unes dans le cadre de l'appel à projets de 2017, organiser avec ses différents partenaires un Forum national le 8 octobre et favoriser la création de groupes d'appui et de groupe relais. Ceux-ci ont permis de lancer le 3<sup>ème</sup> appel à projets de novembre 2019 à janvier 2020 dans 7 régions, le collectif national prenant en charge les régions non encore pourvues de groupes d'appui [www.ruesauxenfants.com](http://www.ruesauxenfants.com)

En complément le collectif a publié un manifeste « La ville des enfants et des jeunes, une ville pour tous » à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant et Rue de l'avenir a publié sur son site plusieurs fiches sur la place des enfants en ville et participé avec différents partenaires européens à l'édition de la plaquette « Les yeux à 1,20m ».

La réflexion sur les **nouvelles formes de la mobilité** a été mobilisée tout au long de l'année **2019** par la LOM avec de multiples interventions (rencontres avec des parlementaires, communiqués, réunions entre associations ...) pour essayer, en vain, de faire reconnaître une stratégie globale comprenant en particulier des mesures pour la sécurité des personnes et le rôle essentiel de la marche. Un communiqué a été publié pour s'élever contre le retour possible au 90km/h sur les routes bi directionnelles sans séparateur.

Un groupe de travail a cependant été mis en place pour un projet d'étude sur la place de VAE (vélos à assistance électrique) dans les territoires péri-urbains et ruraux.

**La question des espaces publics** a fait l'objet d'un numéro spécial de Transports urbains (N° 135) coordonné par Rue de l'avenir « Espaces publics en mutation » et de deux séances de l'atelier « L'avenir de la rue » : celle du 12 février sur « L'espace public, un bien en commun » et celle du 16 avril « Quels espaces publics pour les banlieues, les périphéries, lotissements et villages ». Ces travaux vont nourrir, avec la publication par Rue de l'avenir Grand Ouest du dépliant « Village à vivre », notre projet de lancer une réflexion sur de **nouveaux territoires** après l'exposition « Espaces publics, quelles évolutions en 30 ans ? ». Cette exposition consacrée aux centres d'une quinzaine de villes a bien circulé en 2019 (Paris, Firminy, Lyon, Grenoble, Dijon, Rennes. Paris, Pau...) Elle comprend désormais compte tenu de son succès deux jeux de 17 kakémonos qui sont à votre disposition.

L'année 2019 aura également permis de poursuivre de manière régulière la publication trimestrielle de notre bulletin, d'améliorer la performance de notre site et de maintenir un lien essentiel avec les correspondants locaux qui contribuent à transmettre une information révélatrice des mutations profondes de notre secteur d'activité et à rendre compte de pratiques innovantes ou de divers dysfonctionnements....

Pour nous permettre de poursuivre notre programme 2019-2021, d'améliorer la qualité de nos documents et de développer notre audience, nous vous remercions vivement de bien vouloir renouveler votre cotisation pour l'année 2020.

En espérant que vous pourrez participer, ou vous faire représenter, à notre **assemblée générale** qui se tiendra le **25 avril 2020** à **Paris** nous vous adressons, avec nos remerciements pour votre soutien, l'expression de nos salutations les meilleures.



**Anne Faure,**  
**Présidente**  
07 67 53 41 89